

Zeitschrift:	Bulletin pédagogique : organe de la Société fribourgeoise d'éducation et du Musée pédagogique
Herausgeber:	Société fribourgeoise d'éducation
Band:	35 (1906)
Heft:	3
Rubrik:	Échos de la presse

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 14.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

XXXV^e ANNÉE.

N^o 3.

1^{er} FÉVRIER 1906.

Bulletin pédagogique

Organe de la Société fribourgeoise d'éducation

ET DU MUSÉE PÉDAGOGIQUE DE FRIBOURG

Abonnement pour la Suisse : **3 fr.** — Pour l'étranger : **4 fr.** — Prix du numéro : **20 ct.**
Prix des annonces : **15 ct.** la ligne de 5 centimètres. — Rabais pour les annonces
répétées.

Tout ce qui concerne la Rédaction doit être adressé à **M. J. Dessibourg,**
Directeur de l'Ecole normale, Hauterive-Posieux.

Pour les annonces, écrire à **M. R. Chassot, Musée pédagogique, à Fribourg,** et, pour les abonnements ou changements d'adresse, à **l'Imprimerie Saint-Paul, Avenue de Pérolles, Fribourg.**

SOMMAIRE : *Echos de la presse. — Bilan géographique de 1905 (suite). — Leçons de choses : l'hiver. — Antialcoolisme. — Leçons préparées de langue maternelle. — Nos fonctions accessoires. — Problèmes de calcul donnés aux examens de recrues en automne 1905 (suite). — Conférence du corps enseignant du V^{me} arrondissement à Bulle. — Bibliographie. — Chronique scolaire. — Poésie : Voici l'hiver. — Avis.*

ÉCHOS DE LA PRESSE

Au Congrès de Lille, qui s'est tenu en novembre dernier, M. Caille, inspecteur de l'enseignement primaire à Tournay, a présenté, sur l'importante question des mutualités scolaires, un intéressant rapport, qui a donné lieu à des discussions approfondies. — Le Congrès a voté un certain nombre de vœux parmi lesquels nous reproduisons les suivants :

a) Que, quel que soit le système de retraites adopté dans les différents pays, liberté ou obligation, la mutualité scolaire soit la base de toutes les œuvres de prévoyance et de solidarité et que les enfants soient autorisés partout à commencer de bonne heure leurs versements.

b) Que les mutualistes de toutes les nations insistent auprès de l'autorité compétente de leur pays pour que la mutualité soit inscrite, avec un programme précis et détaillé, au rang des études obligatoires des écoles primaires, moyennes, secondaires, normales et professionnelles, et que cet enseignement de la prévoyance soit donné dans les casernes.

c) Qu'il soit introduit dans les mutualités un article permettant de prélever sur le montant des recettes disponibles les sommes nécessaires à l'envoi aux colonies scolaires des enfants dont la débilité réclame les bienfaits du grand air, soit en plaine, soit sur les bords de la mer.

d) Que s'inspirant de l'exemple donné par la loi belge, les différents pays admettent les enfants étrangers fréquentant leurs écoles, à titre de réciprocité, à jouir des avantages accordés à la mutualité.

* *

Le Manuel général de l'instruction primaire annonce que « depuis le 1^{er} octobre dernier, grâce à la libéralité de la municipalité et au dévouement de M. le docteur Roux, les 6000 enfants qui fréquentent les écoles de la ville de Nice sont pourvus d'un livret scolaire de santé. Ce livret comporte, outre plusieurs feuillets destinés à recevoir les indications médicales et les particularités relatives à la santé de chaque titulaire du livret, de judicieux conseils d'hygiène rédigés de façon très claire dans un langage bien à la portée du public, enfants et parents, qui doit avoir le livret entre les mains. » L'un de ces préceptes vient à l'appui de l'écriture droite. Il est ainsi conçu : « Les mauvaises attitudes prises par l'écriture engendrent la déviation de la taille et la myopie. L'écriture droite est préférable à l'écriture penchée ou anglaise qui prédispose à ces affections. »

* *

Au moment où, au nom de l'humanité, on essaye d'abaisser le patriotisme, voici une pensée réconfortante tirée d'un ouvrage récent de M. Paul Doumer :

.... Comment l'amour du genre humain peut-il être opposé à l'amour, au dévouement à la Patrie ?

Dites qu'il faut aimer tous les hommes et personne n'y contredira.

Mais dire que l'attachement à son pays, le devoir qui nous incombe de le servir, de le défendre, de lui sacrifier notre vie, n'ont plus leur raison d'être parce que nous sommes citoyens du monde, est tout autre chose, et prend une signification bien précise. C'est couvrir d'un argument équivoque et capricieux la désertion du premier des devoirs civiques.

Autant enseigner à l'enfant que parce qu'il doit aimer toutes les personnes de son village ou de sa ville, toutes celles qui existent sur la terre, il ne doit pas chérir particulièrement sa mère, la soutenir et la défendre contre tous s'il est besoin, que ces obligations vagues et faciles qu'il a envers ses semblables suffisent et qu'il n'en a pas de plus étroites envers sa famille. Autant enseigner à l'homme qu'il n'a pas à aimer mieux sa femme que les autres femmes, ses enfants que les autres enfants, et qu'il ne doit pas plus à ceux-là qu'à ceux-ci, c'est-à-dire, en fait, qu'il ne doit rien à personne.

Et c'est bien à cela que tend l'antipatriotisme, à la négation du devoir national, à la négation de tout devoir.

A quoi, en effet, peut obliger l'amour du genre humain ? Il nous demande une sentimentalité générale que nous avons tous. Mais comme l'humanité ne constitue pas un être organisé, une personne envers qui on puisse avoir des devoirs précis à remplir, qui impose des sacrifices, le citoyen du monde ne doit rien ; son égoïsme peut s'épanouir à l'aise. — Il est le digne enfant de la lâcheté...

Bilan géographique de l'année 1905

(Suite.)

Perse. — Dans ce royaume du Shah, qui compte bon nombre de hauts fonctionnaires ou résidents belges, les Russes continuent à faire sentir leur influence par des tentatives d'établissement de voies ferrées dans le nord, tandis que les Anglais font de même dans le sud, où ils veulent conserver la prépondérance. A cette fin, d'accord avec l'émir du *Séistan* et le roi de Perse, une commission anglaise vient de fixer par de grosses bornes en pierre les frontières de la Perse et du Béloutchistan, le long du fleuve *Helmand* et du lac Hamoun, dont les eaux torrentielles ou temporaires changent souvent la direction ou l'étendue. Il a fallu trois ans, au prix de grandes souffrances causées par un climat excessif au suprême degré, pour aboutir dans ce travail.

Arabie. — La guerre a sévi dans l'*Yémen*, dont les habitants s'étaient insurgés contre le Sultan de Constantinople. Mais *Sana*, la capitale, a été reprise par les troupes turques, formées surtout d'Albanais. Il est remarquable qu'une partie de ces